

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

LE CONGRES NATIONAL ACADIEN

Cet article a paru en anglais et en français, dans le "Halifax Chronicle", le mercredi 17 août. Nos lecteurs constateront l'importance qu'acquiert à chaque jour la population française des provinces maritimes, en lisant les sentiments exprimés dans ce court article, publié en langue française, dans un journal anglais. C'est un des résultats de la lutte contre l'assimilation.

Le Congrès National Acadien a lieu aujourd'hui à Moncton. Le nom seul a une saveur du vieux monde. L'immigration revient loin en arrière. Quinze ans avant que les Pères des Pèlerins traversèrent les mers, les Français avaient débarqué dans le Nouveau-Monde et avaient commencé la colonisation de l'Acadie. Maintenant, après trois cents ans, leurs descendants se rencontrent pour rappeler les souvenirs du passé.

Et quel passé! Trois cents ans nous ramènent à des scènes si étranges qu'elles semblent appartenir plus à l'Europe qu'à l'Amérique. Une lutte du vieux monde, dans les atours du vieux temps, continuée dans un monde à sa naissance.

C'est une histoire pathétique et tragique que celle du colon français quittant la vieille France pour s'établir au milieu des forêts primitives. Abattre les arbres, construire sa cabane, cultiver un sol vierge sous les rigueurs d'un climat inaccoutumé ne suffisait pas à sa peine. Un autre ennemi veillait dans son voisinage, l'Anglais. Et lui aussi avait ses troubles. Ils ont lutté pour la possession de cette terre et l'histoire de leur lutte n'est pas romance ni, hélas! sans tragédie.

"Les chants les plus doux sont ceux qui expriment les plus tristes pensées." Ainsi, au-dessus de tous ces souvenirs plane celui de ceux qui furent expulsés de leurs foyers. L'Acadie fut cédée à l'Angleterre. Le gouverneur Anglais décida que les Acadiens devaient prêter le serment d'allégeance ou bien être exilés. Ils refusèrent et la farouche sentence fut exécutée.

Six mille furent amenés et dispersés le long des côtes de l'Atlantique aussi loin vers le sud que la Floride et la Louisiane. Tous ne furent pas pris. Quelques-uns réussirent à revenir. Aujourd'hui, leurs descendants forment une part importante de la population de ces provinces.

A Moncton, cette semaine, ils se rencontrent, les Acadiens d'Acadie avec les descendants des vieux Acadiens qui furent exilés et prirent racine en Louisiane. Liés ensemble par une origine, une tradition, une langue et une foi commune; ils se rassemblent pour commémorer le souvenir d'un puissant passé et leurs concitoyens de sang anglais leur souhaitent la plus cordiale des bienvenues.

Il serait superflu de parler de la contribution qu'ils ont donnée aux provinces maritimes. Les marques de leurs labeurs sont parmi nous. Côté à côté avec leurs voisins de langue anglaise, ils ont donné tout leur cœur à la construction de ce pays qui ne compte pas de plus loyaux sujets qu'eux.

Que leur séjour soit plein de joie et leurs délibérations profitables à tous.

LES PROTEGES DE LA CAISSE ECOLEIÈRE DE L'ASSOMPTION

A une assemblée du Conseil général de la Société L'Assomption, tenue à Moncton le 15 dernier, le choix des nouveaux élèves devant bénéficier de la bourse scolaire a été fait sous la présidence de l'abbé F. Bourgeois, aumônier général de la société. Le résultat fut le suivant:

NOUVEAU-BRUNSWICK
GARÇONS:— Aurèle Melanson, Moncton, Yvon Belliveau, Moncton, Romeo D'Amours, Baie Ste-Anne.
Premiers Substitués: Gérard Melanson, Moncton, Léandre Caisie, Shédiac, Gérard Lévesque, St-André, Madawaska.
Deuxième Substitués: François

Richard, Petit Rocher, Roderick Auffrey, Moncton, Gérard Richard, Ste-Anne, Kent.

FILLES:— Angéline Fougère, Shédiac, Inez Leblanc, St-Joseph, Annette Landry, Grand-Anse.
Premières Substitués: Jeannette Arsenault, Inkermen, Annonciade Richard, St-Louis, Yvonne Savoie, Moncton.
Deuxième Substitués: Régina Michaud, St-Jacques, Germaine Albert, Baker-Brook, Yvonne Robichaud, Moncton.

CAP BRETON
GARÇONS:— Roger-Philippe Arsenault, St-Joseph des Moines, Autre dont nom inconnu, New-Waterford.
Premiers Substitués: Pierre-Joseph Chiasson, St-Joseph des Moines, Alex-John Chiasson, Cheticamp.

Central Cash Store

JOS. DAVID, prop.
5c—10c—15c à \$1.00
Edmundston, N.-B.

SPECIAL POUR SAMEDI SEULEMENT

75 DOUZAINES DE VERRES

Verres à l'eau, valant jusqu'à 10c chacun, sacrifiés à:

.03³, chacun

Pas plus d'une Douzaine à chaque client.

"FORMONS L'AME ET LE COEUR D'ABORD..."

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

SUR CERTAINES ERREURS TYPOGRAPHIQUES

L'année dernière, à la même place, nous parlions de certaines "coquilles" célèbres. Il est des erreurs typographiques qui, sans jour de la célébrité, n'en sont pas moins amusantes. Dans un journal de Bordeaux, récemment, on pouvait lire: "M. Chaine, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences, parlera de la disparition des espèces amicales (pour "amicales")". Un compte rendu d'une séance sportive déclarait: "Remarques, parmi les gradins de l'amphithéâtre: Mme X." (pour "gradins")—ce qui est certes peu plaisant à lire pour ladite Mme X! Mais une personne qui peut, à juste titre, se formaliser de la négligence du compositeur, c'est un certain anglais résidant en France, lorsqu'il voit, sous la rubrique "Déplacements: Retenues à Paris": "Sir Ernest Cassel, le chevalier d'industrie bien connue." Ici, véritablement, la coquille est impardonnable, car, entre "chevalier d'industrie" et "chef d'industrie" il y a un abîme, typographiquement autant que sous le rapport social! Un journal de Maine-et-Loire offre cet avis é-

tonnant: "Je désire acheter, dans un rayon de 15 à 20 kms. d'angers, plusieurs petites femmes, libres d'ici à la fin juin. S'adresser à Me. B., notaire à..." L'histoire ne dit pas si le public a compris qu'il s'agissait d'un monsieur voulant se procurer des fermes, et non d'un polygamiste éhonté. On voit mentionner dans un recueil datant du Second Empire que, lors d'une maladie de l'ex-Roi Jérôme, frère de Napoléon I, un journal de Paris insérait un bulletin où se lisait: "Le vieux persiste" (pour "le mieux"). Nombre de ces erreurs coquasses proviennent d'interpolation fautives. C'est ainsi qu'on remarque, dans des annonces: On demande deux jeunes garçons pour distribuer des prospectus proprement vêtus.—"Perdu, rue de la Paix, samedi, un parapluie appartenant à une dame à manche d'ivoire qui offre une bonne récompense"—"A Vendre: Un ancien clavier qu'un monsieur à pieds curieusement sculptés, quittant la ville, céderait à bas prix."

George Nestler Tricoché.

Deuxième Substitués: John Doucet, Caledonia Mines, Patrie-Chiasson, St-Joseph des Moines.

FILLES:— Béatrice Arsenault, Cheticamp, Lorette Doucet, New-Waterford.
Premières Substitués: Marie-Anne Doucet, Grand Etang, Marie-Cécile Chiasson, Cheticamp.
Deuxième Substitués: Louise Boudreau, Cheticamp, Lucie A. Gallant, New-Waterford.

ILE DU PRINCE-EDOUARD
GARÇONS:— Gilbert Gallant, Horsland.
Premier Substitués: Henri A. Richard, Wellington.
Deuxième Substitués: Alfred Doucet, Charlottetown.

NOUVELLE-ECOSSE
GARÇONS:— Amédée Surette, Eeel Brook, Dennis Geddry, Meteghan.
Premiers Substitués: Joseph Alphonse Saulnier, Mavilette, Léo Thibault, Little-Brook.
Deuxième Substitués: G. Co-méau, Concessions, Jean Stanley Maillet, Mavilette.

FILLES:— Hilda Deveaux, Halifax.
Première Substituée: Thérèse Adélaïde Leblanc, Ouest Pubnico.
Deuxième Substituée: Gertrude Comeau, Lower Saunierville.

ETATS-UNIS
GARÇONS:— Hector Poirier, New Bedford, Lionel F. Degrace, Berlin, Albert Leblanc, Gardner.
Premier Substitués: Ovil Cor-mier, Gardner, Arthur Chiasson, Waltham, Aurèle Leblanc, Gardner.
Deuxième Substitués: André Thériault, Berlin, George Melanson, Salem, Edouard Leblanc, Lynn.

FILLES:— Yvette Sirois, Upper-Frenchville, Emelda Bernard, Rumford, Dorothy Léger, Fitchbury.
Premières Substitués: Jeannette Sirois, Upper-Frenchville, Juliette Leblanc, Waterville, Béatrice Roy, North Cambridge.
Deuxième Substitués: Mabel Morin, Upper-Frenchville, Florida Cormier, Gardner, Augustine Levesque, Upper-Frenchville.

Ce devrait être le but de nos congrès nationaux. — Imposante cérémonie religieuse à l'Assomption. — Messe pontificale par Sa Grandeur Mgr LeBlanc. — Sermon de l'abbé Bourgeois. — Séances du congrès. — M. Baldwin fait allusion à l'esprit d'ordre des Acadiens. — Fondation d'une Société historique et littéraire acadienne.

"Ce qui compte dans la vie d'un peuple, c'est sans doute l'expansion du commerce, c'est sans doute aussi le développement des industries mais ce qui compte surtout c'est son âme et son cœur. Qu'il ait une âme fortement trempée, même s'il n'a pas la force du nombre, il ira son chemin."

Ce sont là les paroles que prononçait, à l'assemblée publique qui a clôturé la première journée de notre neuvième congrès acadien, le révérend Père Sébillet, supérieur du collège Ste-Anne. Cette formule heureuse nous semblerait résumer les aspirations des congressistes en ce moment de tous les coins de l'Acadie, de la Nouvelle Angleterre, de Québec et de la Louisiane. Former l'âme du peuple Acadien la retremper dans les traditions du passé, définir et préciser l'idéal vers lequel il doit tendre, n'est-ce pas le but que l'on doit fixer à nos assises nationales? C'est l'idée en tous les cas qui, sous une forme ou sous une autre, est revenue souvent sur les lèvres de ceux qui se sont fait entendre en ces jours les interprètes du peuple acadien au Congrès de Moncton. Puisse cette idée faire son chemin.

Le congrès comme nous l'avons annoncé, à plusieurs reprises déjà, s'est ouvert mardi matin par une imposante démonstration religieuse à l'église L'Assomption. S. G. Mgr Leblanc officiait à la messe solennelle et M. l'abbé Bourgeois fit le sermon de circonstance. Sa Grandeur était assistée de l'abbé A. H. Cormier, curé de Magré, dans le Cap Breton, et du Rév. Père Sébillet, supérieur du collège Ste-Anne, comme prêtres assistants, de l'abbé N. P. Savoie, curé de Petit-Rocher, comme grand prêtre; des abbés Jean Gaudet et Jean Doucet, comme diacre et sous-diacre respectivement. Monsieur l'abbé H. D. Cormier, curé de la paroisse L'Assomption, agissait comme maître des cérémonies.

Immédiatement après la messe, les congressistes et la foule, précédés par le corps des cadets de l'Assomption se rendirent à la salle d'honneur de l'Académie du Sacré-Coeur où eurent lieu l'ouverture officielle du congrès, le registre des délégués et le discours du président. En l'absence de M. le Juge Arsenault, l'assemblée d'ouverture fut présidée par M. Domition Robichaud, 2ième Vice-président de la Société. Celle du soir fut présidée par M. le Juge Leblanc.

Monsieur le maire Taylor souhaita officiellement la bienvenue aux congressistes au nom de la ville et du Conseil de ville. L'après-midi fut entièrement consacrée aux séances des diverses commissions, à part un bref intervalle pour donner à la foule des congressistes l'occasion d'entendre l'honorable Monsieur Baldwin, premier ministre de la Grande Bretagne qui avait consenti à s'arrêter quelques instants à Moncton afin de venir saluer les Acadiens réunis en congrès, à la demande de l'honorable Monsieur Veniot.

Monsieur Baldwin fut reçu à la gare par le président de la Société Nationale L'Assomption, Monsieur Robichaud, et conduit à l'Académie. La foule s'était groupée sur la rue Church et Monsieur Baldwin parla de la plateforme de l'Académie. Il était accompagné de Madame Baldwin, de l'honorable Monsieur King, et des membres de sa suite. Monsieur le maire Taylor lui souhaita la bienvenue en quelques mots au nom de la ville de Moncton et Monsieur Robichaud, fit de même, parlant au nom des congressistes et de tout le peuple acadien. Monsieur Baldwin fut très heureux dans sa brève réponse: il exprima son plaisir de se trouver à Moncton, en partie par ce que c'était la ville de Moncton et en partie aussi parce que cette ville se trouvait située près de la place natale de son ami feu Bonar Law. Il ajouta: "Je me demande ce qu'aurait pensé nos ancêtres s'ils avaient pu prévoir qu'un premier ministre anglais, un successeur du Lord North, parlerait un jour à un auditoire composé en si grande partie d'Acadiens réunis pour lui souhaiter la bienvenue au milieu d'eux et dont la réception est si cordiale." Il dit tout son plaisir d'être de rencontrer des membres de cette race qui, de temps immémorial, a toujours été "le rempart de la stabilité, de la loi, de l'ordre et de la piété," et son plaisir aussi d'avoir avec lui dans ce moment, comme compagnon de voyage un descendant de cette race, dans la personne de l'honorable Monsieur Veniot.

L'honorable Monsieur King dit aussi quelques mots à la foule. Les séances des commissions recommencèrent immédiatement après et se continuèrent jusqu'à 5.30h.

Le soir il y eut à l'Hôtel-Deville une assemblée publique monstre à laquelle deux mille Acadiens et rempli à sa pleine capacité la salle d'honneur de l'Hôtel-Deville. La procession qui se fit de l'Académie à la rue principale, composée d'hommes, seulement et précédée de la fanfare L'Assomption fut des plus imposantes. Cette assemblée, nous l'avons déjà dit, fut présidée par Son Honneur le Juge Leblanc. Nous publions cependant le texte presque complet des remarques de l'honorable Monsieur Veniot. Il y eut un moment d'enthousiasme lorsque le président, présentant les orateurs, déclara que Monsieur Veniot "était un exemple avant des progrès accomplis par les Acadiens au cours du dernier quart de siècle."

Les autres orateurs qui adressèrent la parole ce premier soir furent Mgr Belliveau, P.D., curé de Grand-Digue, M. l'abbé La-hapelle, curé de Fort-Barré en Louisiane, qui raconta avec des détails émouvants, les épreuves de nos frères acadiens de la baie; M. Henri P. Leblanc, représentant La Société L'Assomption (Mutuelle), le Rév. Père Sébillet, le Rév. Père Dismas Leblanc et le Rév. Pre Omer LeGresley, représentant le collège du Sacré-Coeur de Bathurst.

1-12-27

Ces chiffres placés au bout de votre nom sur la petite bande-adresse de votre journal représentent la date de l'expiration de votre abonnement.

Le premier chiffre c'est le jour, le deuxième c'est le mois et le troisième c'est l'année. Ce dernier est le plus important.

CES CHIFFRES

Ces chiffres sont placés sur l'adresse pour vous rappeler la date d'expiration de votre abonnement, et en même temps signifient que celle-ci étant expirée, nous seront heureux de recevoir votre renouvellement.

LE JOURNAL LOCAL

C'est celui qu'on est le plus porté à négliger. Le montant de \$1.50 par année, c'est bien peu à verser, mais lorsqu'on néglige de le verser pendant trois ans, quatre ans, six ans, dix ans et plus, ça fait un gros montant, et il ne faut pas être surpris si, après des demandes de paiement réitérées, nous nous voyons obligés de prendre des mesures désagréables pour recouvrer notre argent.

Nous ne sommes pas des "âmes du purgatoire". Les prières ne suffisent pas à faire fonctionner notre atelier. Donc... s'il vous plaît!

LE MADAWASKA
EDMUNDSTON, N.-B.

Suite à la page 5